



L'ÉCHO DU FLEUVE

DANS CETTE ÉDITION

- Photos
- Informations importantes
- Activités spéciales



NOVEMBRE 2025

M. Caron

**Du plaisir devant la caméra
avec les photobooths au 1^{er}
étage, Bosquet et Havre**

Mme Lamontagne

Mme Parent et M. Gagnon

M. Poirier et Mme Proulx

Mme Tremblay

M. Godin et Mme Louise

Atelier d'initiation au tamtam

M. Rochon

M. Duchesne

Mme Filion

M. Poirier





JARDINS

du Haut Saint-Laurent

**Personnes-ressources avec qui partager votre expérience vécue
ou répondre à vos questions : 418 872-4936**

SERVICES	RESPONSABLES	POSTES
Accompagnement spirituel		# 6851
Administratif (comptes clients)		418 688-1221, # 1896
Alimentaire		# 6812
Buanderie		# 6814
Éducation spécialisée		# 6832
Entretien/Maintenance		# 6817
Ergothérapie		# 6841
Hébergement/Milieu de vie		# 6835
Loisirs, petite caisse et bénévolat		# 6819
Nutrition		# 6838
Service de physiothérapie		# 6810
Service social		# 6828
Réception de l'établissement		# 6801

SECTEUR SOINS

1^{ER} ÉTAGE

Infirmière : # 6825

Chef d'unité : # 6895

2^E CÔTÉ FLEUVE

Infirmière : # 6808

Chef d'unité : # 6849

2^E CÔTÉ QUARTIER

Infirmière : # 6826

Chef d'unité : # 6709

3^E CÔTÉ FLEUVE

Infirmière : # 6809

Chef d'unité : # 6820

3^E CÔTÉ QUARTIER

Infirmière : # 6827

Chef d'unité : # 6709

Défilé DE MODE

en collaboration avec la Friperie St-Augustin



*Mardi 11 novembre
De 14h00 à 15h00
Salle polyvalente*

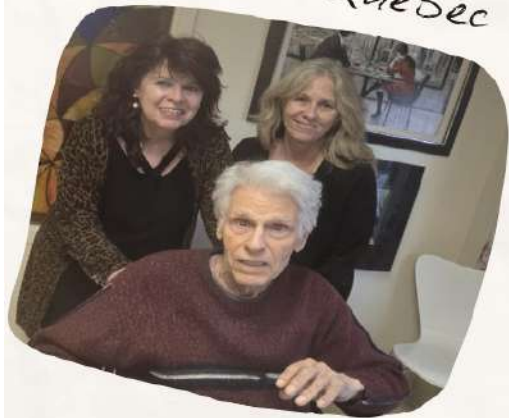
**BIENVENUE
À TOUS!**

Projet "Rêves d'âinés" Du rêve à la réalité...

« Un rêve est un projet qui naît dans notre cœur et grandit dans notre esprit. Il suscite en nous les sentiments les plus forts et il est aussi porteur de nos plus grands bonheurs. Un rêve, tout comme un ami, est indispensable à la vie. » Beverley Lu

La Fondation réalise
aussi des rêves !

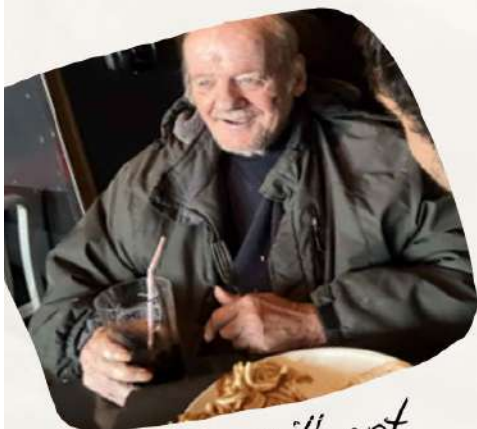
M. Paré
Après une
promenade dans le
Vieux Québec



M. Gravel
Un pique-nique
en famille!



M. Robert
Pourquoi pas un p'tit
tour en hélicoptère!



M. Gilbert
Un bon
smoked meat!



M. Ladouceur
On relaxe!



FONDATION

Les Jardins du Haut-St-Laurent
et Côté-Jardins

LE LOISIR, C'EST MA NATURE!

Du 9 au 15 novembre, nous soulignons la **Semaine du loisir**. Nous en profitons donc pour vous en dire un peu plus sur vos intervenants en loisir, qui sont présents dans le milieu pour faire une différence auprès des résidents et créer un milieu de vie où chacun a sa place et s'y sent bien.



Chaque semaine, vos intervenants prévoient des activités variées pour les résidents, selon différentes sphères de développement (physique, intellectuelle, culturelle, sociale, etc.). De plus, des plages horaires sont réservées pour chaque activité afin de pouvoir offrir leur présence de façon équitable pour tous. Leur but : stimuler les résidents de différentes façons, en s'adaptant à leurs capacités, afin de mettre un peu de lumière dans leur journée. Que ce soit en les faisant bouger, chanter, compter ou créer, toutes les façons sont bonnes pour faire passer un bon moment aux résidents.

Même si plusieurs peuvent penser que quand on travaille en loisirs, on s'amuse en tout temps, nous vous plaçons dans la page suivante une image qui représente une grande partie des tâches que se partagent votre équipe des loisirs. Vous y trouverez ce que vous les voyez faire chaque jour, mais aussi une tonne d'autres tâches connexes insoupçonnées!

Puisque le loisir est aussi l'affaire de tous et que les intervenants ne peuvent être présents en tout temps, n'hésitez pas à leur offrir un coup de main si vous les voyez animer une activité sur votre unité. Que ce soit en amenant un résident à l'activité, en le motivant à y participer, en offrant du support à l'animation ou en animant vous – mêmes une activité, votre contribution est toujours appréciée et fait la différence! Et si vous avez des idées d'activités à leur proposer, que ce soit de groupe, d'unité ou individuelle, ou des suggestions de matériel, n'hésitez pas à en parler à un membre de l'équipe.

Car seul, on va plus vite, mais ensemble, on peut aller beaucoup plus loin!

Profitez-en pour venir rencontrer votre équipe à leur kiosque au 2^e fleuve, jeudi le 15 novembre de 13h30 à 15h30! Sur place, jeu-questionnaire, café et beignes Tim Hortons.



Que fait un intervenant en loisirs?



Repas de Noël

Le Service des loisirs, en collaboration avec le Service alimentaire, offre à nouveau cette année, ses traditionnelles fêtes de Noël en famille !

Il s'agit de repas de Noël avec un menu des Fêtes et une ambiance musicale festive. Ces événements sont ouverts à toutes les unités confondues. Les résidents, ainsi que les proches qui désirent participer à l'un ou l'autre de ces repas doivent s'inscrire selon les modalités expliquées à la page suivante. Il y aura un nombre de places limitées pour chaque repas.

Cette année, nous vous proposons 2 dates, soit :

le **dimanche 14 décembre**, de 11h30 à 13h00,
pour un brunch de Noël festif avec Daniel Filiatrault

le **dimanche 21 décembre**, de 11h30 à 13h00,
pour un brunch de Noël classique avec Guy Dumais

Le coût est de 25 \$ par invité et gratuit pour les résidents.



Repas de Noël



Les repas se déroulent tous à la salle polyvalente du 3e étage.

Rassemblez la famille pour célébrer Noël avec votre proche hébergé aux Jardins du Haut St-Laurent, il n'y a pas de nombre limite d'invités par résident.

 Un résident seul peut s'inscrire à l'un ou l'autre des repas de son choix.

N'hésitez pas à vous inscrire, peu importe la particularité alimentaire du résident. Le menu du Temps des Fêtes s'adapte à chacune d'elles.

Cette année, afin de maintenir la qualité du service habituel, de mieux planifier la main d'oeuvre et les commandes, les **réservations de dernière minute ne seront malheureusement pas permises**. Nous vous demandons donc votre collaboration afin de respecter la **date limite d'inscription qui est le 5 décembre**. 

Comment procéder pour participer à un repas des fêtes ?

 Procurez-vous vos billets à la réception des Jardins du Haut St-Laurent

Pour obtenir vos billets, présentez-vous à la réception avec votre paiement (obligatoire) entre 9h00 et 16h00, du lundi au vendredi, **avant le vendredi 5 décembre 2025**

Si vous avez des questions, contactez l'équipe des loisirs au 418-872-4936 poste 6819 

**** Prenez note que nous nous réservons le droit de refuser des inscriptions à partir du moment où le nombre maximum d'invités sera atteint pour chaque repas ou lorsque la date limite d'inscription sera dépassée.****

RÉSERVEZ VOTRE PLACE LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE !



Menu brunch de Noël

Dimanche 14 et 21 décembre

11h30 à 13h00

Réservation obligatoire

Entrée :

Coupe de yogourt à la vanille avec fruits frais et granola

Assiette principale :

- Oeufs brouillés
- Bacon croustillant
- Jambon à la mélasse
- Fèves au lard
- Pommes de terre rissolées
- Pâté à la viande
- Saucisses grillées
- Crêpes au sirop d'érable

Dessert:

Bûche de Noël , coulis de fraises et crème glacée

Gratuit pour les résidents

25 \$ par invité

15\$ pour les enfants de 6 à 15 ans

Gratuit pour les enfants de 5 ans et moins



★ *Avis de* ★ *recherche*

**Le Service des loisirs est à la
recherche de décorations de Noël
afin de créer de la magie des fêtes
dans les unités de vie**



**Si vous êtes détenteur d'une
merveille qui ne sert plus, passez
nous voir à notre bureau du 3e
étage ou communiquez avec nous
au 418-872-4936 poste 6819**





CÔTÉ
J a r d i n s



JARDINS
du Haut Saint-Laurent

Suivi du sondage HSO de la main d'oeuvre 2025

Résumé du plan d'action

Suite au sondage de la main d'œuvre réalisé du 10 au 24 février 2025, un plan d'action a été développé. Les réponses généreuses de notre personnel nous ont permis d'identifier ce qui fonctionne bien et les aspects à renforcer pour rendre notre milieu de travail encore plus sain, inclusif et mobilisant.

À la suite de l'analyse des résultats, quatre priorités d'action ont été retenues. Voici un aperçu des engagements pris sous forme d'objectif général et de résultats attendus.

1. Reconnaissance

Objectif général : Promouvoir une culture de reconnaissance et d'appréciation au sein de l'organisation.

Résultats attendus : Une culture où la contribution de chacun est soulignée régulièrement et concrètement.

2. Santé psychologique et charge de travail

Objectif général : Diminuer les facteurs de risques psychosociaux dans nos organisations et renforcer la santé psychologique au travail.

Résultats attendus : Un meilleur équilibre entre les exigences professionnelles et le bien-être individuel.

3. Communication et gestion de proximité

Objectif général : Améliorer la communication interne et renforcer la collaboration entre gestionnaires et équipes.

Résultats attendus : Une communication plus fluide, des équipes mieux connectées et un climat de confiance renforcé.

4. Équité, diversité et inclusion

Objectif général : Favoriser un environnement de travail respectueux, équitable et inclusif.

Résultats attendus : Un milieu inclusif où chacun se sent respecté, représenté et valorisé.

Ces priorités découlent directement des commentaires et suggestions du personnel. Elles visent à renforcer notre culture de reconnaissance, notre santé collective et notre cohésion d'équipe. Des suivis trimestriels permettront de mesurer les progrès et d'ajuster nos efforts au besoin.

L'équipe des ressources humaines

LA PRÉVENTION DES CHUTES, ON S'EN PRÉOCCUPE !

Le mois de Novembre étant le mois de prévention des chutes, nous tenons à vous faire un rappel à propos de divers éléments de sécurité :

Fauteuil de repos sécuritaire :

- Stable et avec appui-bras;
- Non berçant aux transferts.



Chambre dégagée :

- Ne pas encombrer l'environnement;
- Garder les aires de circulation libres de tout obstacle;
- Il est préférable de limiter le mobilier.



Chaussures sécuritaires :

- De grandeur adéquate;
- L'arrière des pieds fermé;
- Un talon large et bas;
- Une semelle ferme et anti-dérapante.



Ensemble, travaillons à prévenir les chutes !

Le sous-comité chute et mesures de
prévention

Communiquer avec son proche atteint d'un trouble neurocognitif



Communiquer avec une personne ayant un trouble neurocognitif n'est pas toujours simple. Vous pouvez avoir l'impression de répéter les mêmes choses, que votre proche ne vous comprend pas et vous sentir démuni ou en colère face à la situation. Certains moyens peuvent être mis en place pour simplifier vos échanges avec votre proche et maintenir une belle relation.

Lorsque vous arrivez sur l'unité de vie de votre parent ou à sa chambre, évitez de le surprendre. Approchez lentement, assurez-vous d'être face à lui ou elle et d'avoir son attention avant de lui parler. Vous pouvez également cogner à sa porte pour attirer son attention.

Pour favoriser la conversation avec votre proche, vous pouvez utiliser les moyens suivants :

- Lui sourire et maintenir un contact visuel;
- Utilisez un ton de voix doux et calme. Ralentir légèrement votre débit verbal;
- Laissez le temps à votre proche de vous répondre. Plusieurs secondes, jusqu'à 30, peuvent être nécessaire;
- Choisir des phrases courtes, utiliser des mots simples;

- Utilisez des gestes pour appuyer ce que vous lui dites;
- Proposez-lui quoi faire, au lieu de lui dire de ne pas faire un geste/ une action;
- Évitez de faire appel à sa mémoire en utilisant des phrases comme « Te souviens-tu [...] » ou lui demander ce qu'il a fait plus tôt dans la journée;
- Réassurez votre proche lorsqu'il se répète, offrez-lui de faire une activité.

Lorsque votre proche vous parle de ses souvenirs, laissez-le dans sa réalité et accompagnez-le. Posez-lui des questions pour le faire parler et entretenir des échanges chaleureux.

Si votre proche parle peu, démontrez de l'intérêt sur ce qu'il vous dit, et encouragez-le à parler par des hochements de tête et des sourires. Répétez un des mots qu'il a dit et utilisez des phrases comme « Tu as raison! ». Si votre parent ne parle plus, parlez-lui! Discutez de votre journée, de vos projets, des personnes que vous avez en commun, etc. Observez ses réactions pour alimenter la discussion et ajustez vos propos à celles-ci.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le guide *Communiquer avec votre proche atteint d'une maladie de la mémoire*, élaboré par l'Équipe de mentorat du Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec (CEVQ).



Sophie Roberge-Lemieux
Conseillère en soins infirmiers



HISTOIRE ET HABITUDES DE VIE pour mieux accueillir le résident



L'Histoire de vie d'une personne nous aide à mieux vous connaître, elle nous informe de votre vécu et des moments marquants de votre vie. Les habitudes de vie quant à elles, nous indiquent plusieurs détails, notamment vos goûts et vos préférences pour les activités de la vie quotidienne, le petit plus qui saura agrémenter la vie de tous les jours tout en respectant vos choix, comme lorsque vous étiez dans votre maison.

POUR QUELLES RAISONS EST-CE IMPORTANT DE FOURNIR CES INFORMATIONS?

L'histoire de vie nous permet de favoriser une approche personnalisée et développer des relations significatives entre vous et le personnel.

La connaissance des habitudes de vie nous permet d'établir une approche individualisée en respectant vos croyances, vos préférences et vos valeurs.



COMBIEN AI-JE DE TEMPS POUR COMPLÉTER LE FORMULAIRE?

Vu l'importance que revêtent ces informations pour nous, le plus tôt sera le mieux. Nous proposons un délai d'environ une semaine pour compléter le formulaire et le remettre à la réception à l'entrée principale.

OÙ POUVEZ-VOUS VOUS PROCURER LE FORMULAIRE?

Le formulaire est dans la pochette d'admission, il a une image de plume sur la page couverture. Si vous ne l'avez plus en main, communiquez avec moi, il me fera plaisir de vous remettre une copie ou de vous faire parvenir la version dynamique par courriel selon votre choix.



CATHERINE GAGNON

Conseillère en hébergement et milieu de vie
418-872-4936 poste 6835

La médication et le risque de chute

L'équipe de la Pharmacie Myriam Chaput profite de cet encart dans le journal des établissements CHSLD Côté Jardins et Jardins du Haut St-Laurent pour vous rappeler l'importance que peuvent avoir les médicaments sur le risque de chutes des résidents. Les chutes sont des incidents pouvant avoir des répercussions importantes : blessure, perte d'autonomie, hospitalisation et même malheureusement le décès. C'est pour cette raison que les intervenants des établissements prennent cette problématique au sérieux en agissant à différents niveaux tel que la gestion de la médication.

Voici des exemples d'impacts que certains médicaments peuvent avoir sur le risque de chute :

- Étourdissements, pertes d'équilibre, sédation;
- Diminution de la vigilance, du jugement ou de la coordination;
- Diminution des fonctions cognitives;
- Modification de l'acuité visuelle.



C'est pour ces raisons qu'il est important de se questionner avant d'utiliser des médicaments pouvant augmenter le risque de chute chez certains résidents. On peut penser aux somnifères, aux antidépresseurs, aux antipsychotiques, aux analgésiques opioïdes et bien d'autres. Il ne faut pas prohiber complètement ces médicaments, il faut toutefois s'assurer que la balance des bénéfices contre les risques est favorable pour le résident. Sachez que les médecins et les pharmaciens mettent tout en œuvre pour assurer une gestion optimale de la médication des résidents des établissements. L'équipe de la pharmacie est disponible de 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi pour répondre à vos questions par téléphone.

Vincent Jobidon, pharmacien
Pharmacie Myriam Chaput
418-653-9333



Coupon repas

Pour les personnes désirant acheter des coupons repas à l'avance, vous pouvez désormais le faire au Bistro.

- Repas complet à 15 \$ (incluant : soupe/plat principal/dessert/boisson).
- Achat individuel ou en carnet de 5 coupons.
- Payable par carte de débit ou carte de crédit uniquement.



Félicitations à mes parents, Lise Savage et Armand Daniel, qui ont souligné cette année, leur 70e anniversaire de mariage.

Ils se sont mariés le 5 septembre 1955 à l'église de St-Antoine, dans les Laurentides, à l'âge de 19 et 24 ans et c'est toujours ensemble qu'ils ont eu le bonheur de couper leur 70e gâteau de mariage, le 5 septembre 2025 au JHSL entourés de leurs enfants.

On voit toujours dans leurs yeux toute leur complicité et leur amour. Comme dit ma mère, *il faut être patient et comprendre l'autre pour s'aimer longtemps!*

Carole Daniel
Fille de Lise Savage et Armand Daniel



INVITATION À UNE RENCONTRE DE PARTAGE



17 NOVEMBRE 2025

Nous avons le plaisir de vous inviter à une rencontre le **17 novembre 2025, à 15 h, au Salon du 2e Côté Fleuve** pour vous présenter les résultats du sondage annuel réalisé auprès des résidents, du 26 septembre au 24 octobre 2025.

Votre présence est précieuse ! Ce sera l'occasion d'échanger ensemble, de recueillir vos impressions et vos idées afin de continuer à améliorer la qualité de vie au sein de notre milieu.



Ensemble, faisons
de ce moment un
bel espace de
dialogue, d'écoute
et de collaboration.

Sarah Martin
Directrice d'activité d'établissement

Connaître ses droits est important

Le **code d'éthique** de votre établissement est **basé sur les droits des résidents** et les **valeurs**

organisationnelles. Ces éléments constituent un ensemble de règles à respecter par toute personne dans votre milieu de vie.



Droit à l'information

Vous avez besoin de soutien pour faire valoir vos droits? Plusieurs ressources sont disponibles.

Contacter l'intervenante sociale qui vous dirigera vers la meilleure ressource :
418 872-4936 poste 6828

Sarah Martin
Directrice d'activité d'établissement

Comité des usagers
418 872-4936 poste 6833

Conduites et attitudes attendues des intervenants

- ◇ Fournir de l'information sur l'état de santé, expliquer les traitements, tous les choix ainsi que les risques et conséquences
- ◇ Répondre aux questions dans un langage clair et compréhensible
- ◇ Déclarer sans délai les incidents et accidents et les mesures prises
- ◇ Donner de l'information sur les services et les ressources disponibles
- ◇ Donner les coordonnées du comité des usagers
- ◇ Fournir une copie du code d'éthique



Centre d'hébergement et de soins de longue durée

CÔTĒ-JARDINS.inc.

Saison 2 - Épisode 8

**Programme de soins et de services
aux personnes présentant des
problèmes de santé mentale**



« Les capsules de formation : un outil pour grandir collectivement »

Chaque semaine, les employés du CHSLD Les Jardins du Haut St-Laurent reçoivent de courtes capsules de formation sur des sujets variés comme la bienveillance, la prévention des chutes, l'approche de soins centrés sur la personne... Ces apprentissages soutiennent notre engagement commun à offrir un milieu de travail respectueux, collaboratif et tourné vers l'excellence.

Cette semaine...

Vivre ensemble aux Jardins du Haut St-Laurent : le respect, une richesse partagée

Aux Jardins du Haut St-Laurent, nous formons grande famille composée de personnes de toutes origines, cultures et parcours. Cette diversité fait partie de notre richesse et contribue à la qualité des soins et de la vie au sein de notre établissement.

Chaque jour, les membres du personnel s'investissent avec cœur pour offrir soutien, soins et réconfort aux résidents. Dans cet esprit, il est important de se rappeler combien le respect et la bienveillance sont essentiels à notre vie en communauté.

La diversité, une force du quotidien

Nos employés viennent de différents coins du monde. Chacun apporte son savoir-faire, sa culture et sa personnalité unique. Apprendre à se connaître, à échanger et à partager nos différences permet de bâtir un milieu plus humain et harmonieux.

Quand les mots blessent sans qu'on le veuille

Parfois, certaines paroles ou attitudes peuvent blesser sans qu'on en ait vraiment conscience. On appelle cela des micro-agressions : de petits gestes ou commentaires, souvent involontaires, qui font sentir à une personne qu'elle est différente ou moins bien acceptée.



Par exemple :

- Rire du nom d'une personne ou le changer pour le rendre « plus facile à dire ».
- Refuser d'être soigné par quelqu'un à cause de son accent ou de sa couleur de peau.

Ces situations peuvent sembler banales, mais elles peuvent faire de la peine à ceux qui les vivent. Elles peuvent aussi créer un climat de travail plus difficile pour nos soignants, qui méritent pourtant toute notre reconnaissance.

Devenir une personne alliée

Être une personne alliée, c'est choisir d'agir avec respect et ouverture envers tous. C'est accueillir les différences, poser des questions avec bienveillance, et reconnaître la valeur du travail accompli par chacun.

C'est aussi être prêt à apprendre, à s'excuser si un mot a blessé, et à encourager les autres à faire preuve de tolérance. Ces petits gestes quotidiens font une grande différence et renforcent notre sentiment d'appartenance à une même communauté.

Nous croyons qu'un climat de respect, d'écoute et d'entraide profite à tout le monde — résidents, proches aidants et employés.

Ensemble, faisons de notre milieu de vie un endroit où chacun se sent accueilli, reconnu et valorisé, peu importe son origine.



**Parce que la bienveillance n'a pas de couleur,
mais elle a un grand cœur.**



Marie-Christine Beaulieu

Coordonnatrice à la démarche d'Agrément et à la qualité



La rencontre de bienvenue

LA PROCHAINE RENCONTRE DE BIENVENUE POUR
LES NOUVEAUX RÉSIDENTS ET LEURS PROCHES SE
TIENDRA LE 27 NOVEMBRE, DE 14H00 À 16H00

Ce sera un moment idéal pour vous familiariser avec
les différentes ressources offertes dans votre nouveau
milieu de vie et échanger avec les professionnels qui
seront à la rencontre

Mme Catherine Gagnon, travailleuse sociale, vous
accueillera à l'entrée principale.

Bienvenue aux nouveaux résidents !
C'EST AVEC JOIE QUE NOUS AVONS ACCUEILLI EN OCTOBRE:

Mme Huguette Leblond
Mme Madeleine Moreau
Mme Carole Fortin
Mme Gilberte Beaudoin
M. Michel Thiffault
M. Louis-Philippe Boissinot
M. Benoît Bilodeau
Mme Louise Émond
M. Jean-Marie Vincent
Mme Denise Tessier
M. Rock Roy



Anniversaires des résidents



Yves Côté	3401	1 ^{er} novembre	Gaston Bouchard	2651	13 novembre
Armand Daniel	1121-B	2 novembre	Denys Gingras	1116	13 novembre
Gaston Bégin	2236	3 novembre	Rolande Gosselin	2233	16 novembre
Louissette Dion	2268-B	7 novembre	Édith Rodrigue	3306	22 novembre
Carl Thibault	2212	8 novembre	Gilberte Beaudoin	3301-A	25 novembre
Roland Asselin	2213	9 novembre	Guy Godmaire	3334-B	28 novembre
Danielle Turgeon	2601	9 novembre	Jeannine Pelletier	1412	30 novembre
Thérèse Grondin	2265-A	10 novembre			

Anniversaires des bénévoles

Julie Roy
Anne Thibault
Marthe Gagnon

8 novembre
9 novembre
13 novembre

IN MEMORIAM

Mme Louissette Brindamour	30 septembre
Mme Ginette Verreault	3 octobre
Mme Claudette Gaudreault	4 octobre
Mme Claudette Thivierge	5 octobre
Mme Rollande Rochette Morency	7 octobre
M. Michel Vandal	18 octobre
M. Nicol Jean	19 octobre
Mme Gisèle Émond	20 octobre
M. Gilles Morency	22 octobre
M. Roger Beaupré	22 octobre
Mme Servanne Rioux	25 octobre
M. Jacques Ouellet	28 octobre

La famille de Mme Morency Rochette tient à remercier tout le personnel du 2^e côté fleuve de la résidence Les Jardins du Haut-St-Laurent pour les bons soins prodigués et l'attention apportée.

Rollande Morency Rochette
1924-2025



OFFREZ UN SUPPLÉMENT DE

Bonheur!

AUX RÉSIDENTES ET AUX RÉSIDENTS



FONDATION

*Les Jardins du Haut-St-Laurent
et Côté-Jardins*

4770 rue St-Félix, St-Augustin-de-Desmaures
Québec, G3A 0K9
CANADA

Tel: 418 780 8179
Courriel: info@fondationjhsl-cj.ca www.fondationjhsl-cj.ca



M. Perras et Renée



Exposition du Titanic au
Musée de la Civilisation



Mme Filion et le
chauffeur de l'autobus



M. Godmaire et le modèle réduit du Titanic



Bricolage d'Halloween



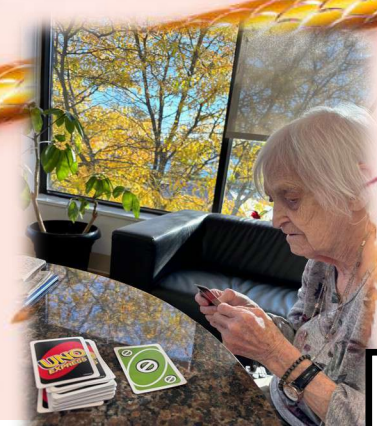
M. Perras, Mme Guérin,
Anaïs et Ariane



Mme Dicaire et
Sylvie



Mme Fortin



Partie de UNO avec
Mme Bertrand



COMITÉ DES USAGERS JHSL

Luc Gilles Robert

Jean R. Gagnon

Pour communiquer avec nous: **418-872-4936 poste 6833**



ENSEMBLE, NOUS POUVONS PRÉVENIR LE SUICIDE

Pour vous ou pour un proche

BESOIN D'AIDE OU D'INFORMATIONS ?

LIGNE D'INTERVENTION
POUR PRÉVENIR LE SUICIDE

1-866-APPELLE (2773553)



Ensemble, protégeons nos aînés et
« SIGNALONS » la maltraitance
418-780-2280 (ABUO) - Ligne Interne

